

Titre : Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Groupe II. Classes 14.

Instruments et appareils de chirurgie

Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales*Italie*Turin*1900-1945 ; Chirurgie*Appareils et matériel

Description : 56 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger, [1911]

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 735

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE735>

GROUPE II
CLASSE 14

INSTRUMENTS & APPAREILS DE CHIRURGIE

8^o *2ae 2.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

8^o 922

8^o Xae 735

EXPOSITION INTERNATIONALE
DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL
DE TURIN 1911

GROUPÉ II
CLASSE 14

INSTRUMENTS & APPAREILS DE CHIRURGIE

M. le Docteur VINANT, rapporteur.

Comité Français des Expositions à l'Étranger.
42, Rue du Louvre, 42

AVANT-PROPOS

La tâche d'un Rapporteur de Classe, bien que très modeste, est cependant des plus délicates. Ses louanges, comme ses critiques, risquent fort d'être mal interprétées. Aussi avons-nous pensé que le mieux était d'exposer simplement les faits, dans l'ordre où ils ont évolué et de « rapporter » fidèlement ce qui a été fait.

Nous avons cependant jugé convenable, au fur et à mesure que se présentait le nom d'un exposant, de donner, soit sur lui-même, soit sur sa Maison, soit sur les objets exposés, quelques détails, quelques renseignements, toujours utiles, pour l'exposant ou pour le lecteur.

Le rapport de la Classe est, en effet, tout ce qui reste, après une Exposition et la simple mention de la récompense obtenue ne dit pas assez quels efforts quelles peines, quelle somme de travail elle représente.

C'est dans cet esprit que nous nous sommes efforcé de rédiger le rapport de la Classe 14. Nous serions heureux de ne pas avoir trompé l'attente de ceux qui ont bien voulu nous confier le périlleux honneur de mener à bien cette tâche.

Nous croirions manquer aux devoirs de la plus élémentaire gratitude si nous n'adressions, ici, à M. Derville, Commissaire général du Gouvernement de la République, à M. Masure, son distingué Secrétaire général, à M. Bellan, Président de la Section française, et à M. de Pellerin de Latouche, Secrétaire général du Comité d'organisation de la Section française, l'hommage de nos plus sincères remerciements pour l'appui si précieux et l'accueil si bienveillant que nous avons trouvés auprès d'eux à Turin.

M. le sénateur Dupont, Président du Conseil de direction, M. Roger Sandoz, Secrétaire général, M. le député Manaut et M. Emile Cère, délégué, ne nous ont pas ménagé leurs sympathies et nous sommes heureux de pouvoir ici les remercier bien sincèrement.

I

Genèse de l'Exposition jusqu'à l'élection du Comité d'admission et d'installation de la Classe 14.

La genèse de l'Exposition de Turin est un sujet trop vaste pour qu'il nous soit possible de le traiter convenablement dans un modeste rapport de Classe. Rappelons seulement que c'est en 1907 que la Commission d'études française, sous la présidence de M. Roger Sandoz, se mit en rapport avec la Commission exécutive turinoise, présidée par M. Tommaso Villa. Les conventions signées en 1907 et 1908 assurèrent à la France "la préséance sur les autres nations et la possession du plus vaste des deux grands palais" (1).

Puis elles fixèrent d'un commun accord les règlements, les limites des Groupes et des Classes. L'Exposition de Turin, destinée à fêter le cinquanteenaire de la proclamation du royaume d'Italie (17 mars 1861), devait être, par-dessus tout, une Exposition du travail sous toutes ses formes, Rome ayant en partage l'exposition historique, archéologique et artistique.

En ce qui concerne la Classe 14, la seule qui doive nous occuper ici, son domaine fut loin de correspondre à ce qu'il fut à Liège, à Londres, à Milan ou à Bruxelles, pour ne prendre que les plus importantes parmi les dernières Expositions internationales.

La plupart, en effet, acceptaient sous la rubrique "Médecine et Chirurgie" les ouvrages de sciences médicales ou paramédicales, les tableaux, les graphiques, l'hygiène publique et privée, les fondations charitables et l'assistance, les eaux minérales. Liège comprenait même les instruments de précision.

A Turin, rien de semblable: la Classe 14 fut étroitement limitée aux appareils pour recherches de physiologie ou d'anthropologie, aux instruments de médecine et de chirurgie.

Cette classification eut quelques avantages et beaucoup d'inconvénients: mais le Comité italien maintint sa décision, malgré les réclamations du Comité français qui aurait désiré comprendre dans une même classe tout ce qui se rattachait à l'art médical.

L'exposition médicale française n'en fut pas moins brillante et les résultats, à tous points de vue, très satisfaisants.

(1) Catalogue officiel.

Élection du Comité d'administration et d'installation.

C'est en mars 1911 que, sous la présidence de M. Bellan, assisté de MM. Carpentier, président, et Collot, vice-président du Groupe II auquel appartenait la Classe 14, se réunit, à la Bourse du Commerce, le Comité d'admission et d'installation.

Après quelques mots éloquents du Président qui rappela la part importante prise par l'art médical et les industries qui s'y rattachent aux Expositions précédentes, on procéda à la nomination des membres du Bureau, qui fut ainsi constitué :

Président M. le Dr Maurice CAZIN.

Vice-présidents MM. le Dr BARATOUX, BRETON, PLISSON, WICKHAM.

Secrétaires MM. les D^{rs} BARBARIN, LEVAL, MOUGIN.

Trésorier M. le Dr VINANT.

Docteur ès sciences, ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté, ancien médecin de l'Exposition universelle de 1900, ancien président de la Société des Chirurgiens de Paris, chirurgien du Holy Trinity Hospital, M. le Dr Maurice Cazin offrait toutes les garanties possibles de compétence technique et administrative pour présider la Classe 14, et il l'a prouvé. Nous sommes heureux de pouvoir, ici, lui rendre l'hommage qui lui est dû. La Classe 14, par suite de la classification italienne, risquait de ne réunir que fort peu d'exposants. Grâce à son autorité scientifique et à ses nombreuses relations médicales, il a su grouper autour de lui 18 exposants nouveaux. C'est là un succès personnel dont il a le droit d'être fier. Ajoutons que les relations entre le président, les membres du bureau et les exposants ont toujours été empreintes de la plus grande cordialité et que, à Turin, au Jury international, le Dr Cazin a su défendre avec fermeté, et le plus souvent avec bonheur, les intérêts des exposants français.

MM. Léon Breton, Plisson et Wickham, industriels et notables commerçants, qui ont obtenu, dans les Expositions internationales précédentes, les plus hautes récompenses et qui ont déjà été membres des Jurys des Classes de Médecine et de Chirurgie, ont apporté au Bureau le précieux appui de leur grande expérience en matière d'expositions.

Les D^{rs} Baratoux, Barbarin, Leval et Mougin sont trop connus du corps médical pour que nous insistions sur leurs mérites professionnels : leurs noms ont immédiatement réuni tous les suffrages.

II

Fonctionnement du Comité d'admission.

Recrutement. — Admission. — Installation des exposants.

Avant d'entrer dans le détail des démarches faites par le bureau de la Classe 14 pour le recrutement des exposants, il nous paraît indispensable de dire quelques mots de la situation faite à l'art médical et aux industries qui s'y rattachent, par la classification italienne.

La Classe 14 comprenait :

Appareils et machines pour les recherches de Physiologie et d'Anthropologie ;

Instruments et appareils se rapportant à la Médecine, la Chirurgie, l'Art dentaire, la Médecine vétérinaire ;

Appareils de secours aux blessés, noyés et asphyxiés, objets et matériel de pansement, bandages, etc.

Cette classification éliminait donc :

1^o Toutes les publications médicales (journaux, revues, ouvrages scientifiques, tableaux, etc.) ;

2^o Les œuvres d'hygiène et d'assistance (hôpitaux, maisons de santé, enseignement professionnel) ;

3^o Les eaux médicinales et les stations climatériques ;

4^o Les instruments d'optique et de précision se rattachant aux sciences médicales ;

5^o L'électricité médicale ;

6^o Les produits pharmaceutiques.

Ces restrictions éloignaient de la Classe 14 un grand nombre d'exposants dont le concours eût donné à notre exposition un caractère d'unité et d'ensemble qui l'eût certainement rendue plus attrayante.

A cette première difficulté s'en ajouta une autre, d'un caractère plus spécial, qui écarta beaucoup de confrères et de fabricants d'instruments de chirurgie. Nous faisons allusion aux incidents qui marquèrent, à Milan (1906)

la distribution des récompenses. Les exposants français reçurent, en effet, des diplômes de bon mérite et ils devaient "vis-à-vis du public, se prévaloir uniquement de ce diplôme" (1). Or, auprès des industriels surtout, cette solution n'eut qu'un médiocre succès et la crainte de voir se renouveler les mêmes errements arrêta la bonne volonté de la plupart d'entre eux.

Et cependant cette crainte était mal fondée, ainsi que l'affirmait la circulaire suivante en date du 12 janvier 1911 :

MONSIEUR,

La Commission exécutive italienne de l'Exposition de Turin a décidé que tout ce qui appartenait à la Classe 16 de l'Exposition de Bruxelles est compris dans la Classe 14 du Groupe II de l'Exposition de Turin, sauf les livres et publications périodiques qui appartiennent à la Classe 152. M. le Commissaire général du Gouvernement français, M. le Président du Groupe II et MM. les secrétaires généraux de la Section française ont obtenu à ce propos de la Commission exécutive italienne une nomenclature absolument précise, qui correspond exactement à l'énumération des objets indiqués ci-dessus.

Vous pouvez être certain que les difficultés qui se sont présentées à Milan ne se produiront pas à Turin ; la Commission exécutive italienne en a donné l'assurance formelle au Comité d'organisation de la Section française.

Dans ces conditions nous venons vous adresser un pressant appel et vous prier instamment de concourir par votre participation au succès de la Classe 14.

Nous vous indiquons ci-après les prix fixés par le Comité de la Classe pour location des emplacements demandés et pour participation aux dépenses d'installation générale.

Le bureau de la Classe 14 se mit quand même aussitôt à l'œuvre pour recueillir le plus grand nombre possible de souscriptions et il eut la satisfaction, malgré les circonstances défavorables qui entravaient son action, de réunir 53 adhésions.

Une heureuse innovation fut celle qui consista à créer une *Exposition groupée* dans laquelle les récompenses étaient personnelles, au lieu d'être collectives, comme elles le furent à l'Exposition collective de Bruxelles, en 1910.

En même temps que dans de nombreuses réunions tenues au domicile du Dr Cazin, le Bureau de la Classe s'occupait de recruter des exposants, il se tenait en relations constantes avec le Bureau du Groupe II et c'est au domicile de M. Carpentier qu'étaient prises les mesures générales intéressant les différentes Classes rattachées au Groupe. C'est ainsi qu'il fut décidé que, tout en restant sous la dépendance nominale du Groupe, chaque comité de Classe conserverait son autonomie tant au point de vue du recrutement que de l'installation des exposants.

(1) Rapport de M. Borne.

Il importait cependant, une seule salle étant réservée au Groupe II, qu'il y eût une organisation commune aux différentes classes ainsi réunies en ce qui concernait le plan, le lotissement, le budget, la décoration générale et particulière, le transport des marchandises, l'installation, le gardiennage, etc.

Cette salle, située au premier étage du Palais de la France, sur la rive gauche du Pô, orientée vers le sud, avait une forme rectangulaire. Elle avait une surface de 176 mètres carrés.

Un emplacement de 68 mètres carrés fut réservé à la Classe 14 (voir plan) et le lotissement en fut réservé au Comité d'installation, seul compétent pour l'établir d'une manière satisfaisante.

Le plan de la page 15 donne les emplacements occupés par les exposants.

La décoration générale ne comportait aucune disposition particulière, car en raison de la nature des objets exposés, tous en vitrines, celles-ci seules, basses devant les fenêtres, hautes de 3 mètres dans les intervalles, devaient par leur ensemble constituer le cadre sévère approprié à une exposition scientifique.

Il importait donc d'affirmer l'uniformité de cette installation en confiant à un seul entrepreneur la confection et l'aménagement des vitrines. Plusieurs concurrents s'étant mis sur les rangs, un cahier des charges fut établi par le bureau du Groupe II et, quelques jours après, M. Kaleski fut choisi.

Il fut chargé non seulement de la fourniture et de l'aménagement des vitrines et du gardiennage, mais encore du transport (aller et retour) des marchandises (sous-traité à la Maison Gondrand frères), des formalités douanières (1), des assurances et de la représentation. (2)

Bien que ce choix ne fût pas imposé aux exposants, la plupart d'entre eux l'adoptèrent et s'en félicitèrent.

Conditions.

Le Comité du Groupe II, s'inspirant, d'une part, des prix fixés pour les précédentes Expositions internationales et, d'autre part, des éléments fournis

(1) Les droits de douane, en ce qui concerne les objets exposés à la Classe 14, peuvent être, à titre d'indication, rangés sous les rubriques suivantes :

Instruments de chirurgie en acier poli : 30 lires par 100 kgs.

— — — en gomme ou tissu de soie caoutchoutée : 60 lires par 100 kgs

Pansements de coton, ouate, etc. : 10 lires par 100 kgs.

Les prix de transports Paris-Turin, en moyenne 8 fr. par 100 kgs.

(2) Le transport des marchandises, la représentation et les assurances diverses ne sont pas compris dans les prix ci-dessus.

par le Commissariat général de l'Exposition de Turin, fixa ainsi qu'il suit les prix des divers emplacements attribués aux exposants :

POUR LES EMPLACEMENTS EN VITRINE

Le mètre courant de vitrine	475 fr.
Plus-value pour vitrine d'angle	250 "
Le minimum de location pour les emplacements en vitrine est de $\frac{1}{2}$ mètre. Le prix en est fixé à	300 "

POUR LES EMPLACEMENTS SUR SOL

Le mètre carré brut	200 "
---------------------------	-------

A ce prix devront s'ajouter les plus-values indiquées ci-après suivant l'emplacement demandé par l'exposant.

1 ^o Par mètre de développement de façade en bordure du chemin	100 "
2 ^o Par retour d'angle saillant	50 "

La façade en bordure du chemin ne devra jamais être inférieure au $\frac{1}{5}$ de la surface totale.

La dimension demandée en bordure du chemin sera indiquée à la cote "largeur" figurant sur la demande d'admission.

POUR LES EMPLACEMENTS EN SURFACE MURALE

Le mètre carré (Minimum 1 mètre)	150 fr.
----------------------------------------	---------

Comme dans les Expositions précédentes, l'excédent des recettes sur les dépenses de la Classe sera réparti entre les exposants.

L'Exposition groupée, si intéressante tant au point de vue honorifique, puisqu'elle assurait à ses participants une récompense individuelle, qu'au point de vue financier, puisqu'elle permettait de faire connaître un instrument ou un appareil nouveau avec une dépense très minime, fut nettement délimitée et réglée par la circulaire suivante :

MONSIEUR,

Nous avons décidé d'organiser, dans la Classe 14, une Exposition groupée d'instruments et appareils avec des parts de 100 francs à prix forfaitaire. Ce prix comprend : le transport, la location de l'emplacement, l'installation, les assurances et la représentation, dans les conditions du traité passé par la Classe avec son entrepreneur (M. Kaleski, 7, rue de Maubeuge).

Il est bien entendu que chaque adhérent sera considéré comme Exposant individuel et aura droit à tous les avantages prévus par le règlement (inscription au catalogue, récompenses personnelles, etc.).

Chaque instrument ou appareil exposé ne doit pas dépasser 0 m. 25 en largeur, en hauteur, ou en longueur, mais il est bien entendu que chaque souscripteur peut prendre 2 ou 3 parts au maximum.

Nous joignons à la présente lettre une demande d'admission. Nous vous prions de vouloir bien remplir et signer cette feuille ainsi que son duplicata. Les deux pièces doivent être datées et renvoyées affranchies à M. le Président de la Section française, 42, rue du Louvre, le plus tôt possible et au plus tard le 20 Mars 1911.

Les demandes qui nous parviendraient trop tard ne pourront être accueillies que sous réserve de place disponible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de la Classe 14,

D^r Maurice CAZIN.

Les Vice-Présidents de la Classe,

**D^r BARATOUX, BRETON,
PLISSON, WICKHAM.**

Les Secrétaire de la Classe,

**D^r BARBARIN, D^r LEVAL,
D^r MOUGIN.**

Le Trésorier de la Classe,

D^r VINANT.

Dès le 31 mars, le Comité d'organisation était à même d'enregistrer 51 inscriptions d'exposants, dont 16 pour l'Exposition groupée. Il s'occupa, dès lors, d'opérer le recouvrement des sommes souscrites. Conformément à la décision prise par le Bureau du Groupe II, ce recouvrement fut effectué par les soins de M. Nachet, trésorier du Groupe. Cette simplification permettait de centraliser les recettes et les dépenses et évitait d'inutiles frais de correspondance et de personnel. La moitié de chaque somme fut réclamée en mai et le reste en juin 1911.

III

Description. — Études technique et statistique de la classe 14.

Il nous paraît que la manière la plus logique comme aussi la plus claire de donner le compte rendu de l'Exposition de la Classe 14 est de suivre l'ordre alphabétique, adopté par le *Journal officiel*, en consacrant un chapitre à chaque ordre de récompenses.

Nous passerons donc successivement en revue les exposants placés *Hors Concours*, comme membres du Jury, puis ceux ayant obtenu :

- Un Diplôme de Grand Prix;
- d'Honneur;
- de Médaille d'or;
- de Médaille d'argent;
- de Médaille de bronze;
- de Mention honorable.

Enfin, dans chacun de ces groupes, nous distinguerons :

- a) Les Docteurs en médecine;
- b) Les Fabricants d'appareils.

Les uns, en effet, poursuivent un but scientifique, les autres un but commercial, mais tous font à juste titre partie de la même Classe, car ils cherchent par-dessus tout à soulager la souffrance humaine.

HORS CONCOURS COMME MEMBRES DU JURY

A. Docteurs en médecine.

M. le DOCTEUR CAZIN
39, avenue Elisée-Reclus, Paris.

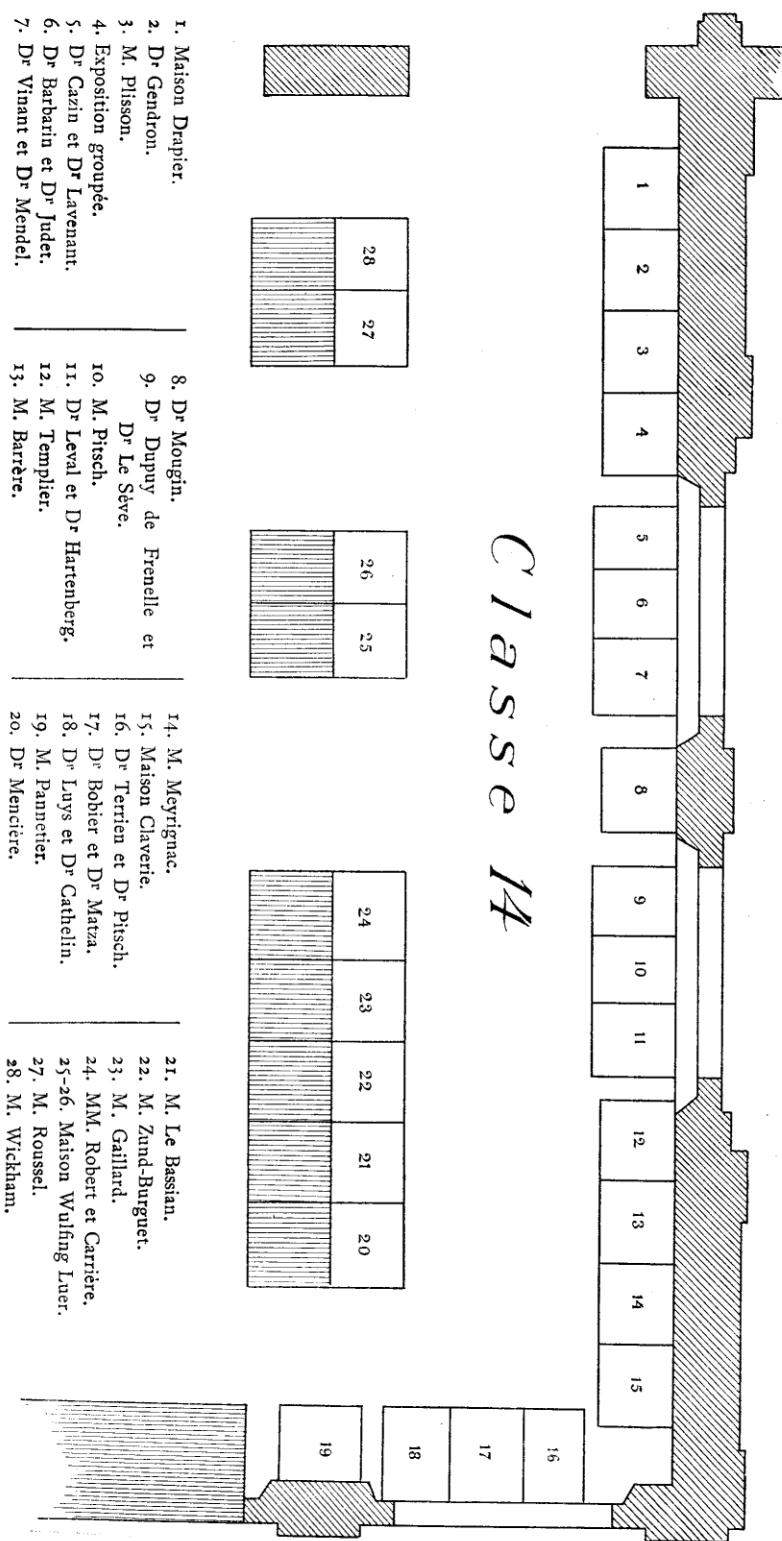
Le Dr Maurice Cazin, chirurgien de la Clinique médico-chirurgicale et du « Holy Trinity Hospital », expose une série d'instruments de chirurgie générale et de gynécologie, d'usage courant, dont il a cherché à simplifier la forme et la structure pour faciliter leur nettoyage et leur stérilisation; parmi ces instruments, plusieurs ont un intérêt tout particulier, parce qu'ils sont encore peu connus et n'ont jamais figuré dans une exposition antérieure; citons notamment une série de modèles de *boutons anastomotiques* de différents calibres pour l'intestin, construits sur un principe inventé par l'auteur, les uns en aluminium, les autres en cuivre nickelé; une *pince-trocart* destinée à la ponction et à l'ouverture large successives, à l'aide du même instrument, des collections pelviennes accessibles par les voies naturelles; une série de *dilatateurs utérins*, pour la dilatation immédiate avant le curetage.

M. le DOCTEUR P. HARTENBERG
64, rue de Monceau, Paris.

Le Dr Hartenberg, qui s'est spécialisé dans l'étude du tonus et de la tension musculaire, a présenté l'intéressant appareil qui lui sert à mesurer exactement cette tonicité, en évaluant à l'aide d'un compas l'angle de flexion ou d'extension qu'imprime à une articulation un effort déterminé: c'est le *myotonomètre*.

Grand Prix à Bruxelles, membre du Jury à Roubaix, le Dr Hartenberg est encore membre du Jury à Turin.

C I A S S E 14



M. le DOCTEUR LEVAL
5, rue Clément-Marot, Paris.

Le Dr Leval (de Paris) expose :

1^o *Un thermocautère à températures constantes.*

Ce thermocautère peut très aisément, à l'aide d'un dispositif spécial, être porté à la température désirée par le chirurgien, entre 450 et 1000 degrés. La température ainsi obtenue est maintenue d'une façon immuable aussi long-temps que le nécessite l'opération pratiquée, quelle que soit d'ailleurs la pression exercée par l'aide chargé d'actionner la soufflerie, d'où la possibilité d'obtenir dorénavant des résultats très précis dans les cautérisations pratiquées à l'aide de ce thermocautère, cautérisations qui sont, comme on sait, si dissemblables, suivant le degré des températures employées.

2^o *Un inhalateur aseptique.*

Cet inhalateur possède une double paroi ; dans l'épaisseur de celle-ci est interposée une substance peu conductrice de la chaleur et empêchant toute déperdition de calorique. Aussi l'appareil peut-il être employé pour des inhalations très prolongées, d'où efficacité thérapeutique considérable. L'inhalateur présente de plus cette caractéristique de pouvoir être très aisément et très rapidement stérilisé, d'être maintenu de façon permanente dans un état d'asepsie parfaite ; aussi peut-il servir successivement et sans aucun danger de contagion à plusieurs malades, même atteints d'affections transmissibles. Il semble donc destiné de préférence aux locaux d'agglomération tels que hôpitaux, sanatoria, ateliers, écoles, etc.

M. le DOCTEUR MOUGIN
25, boulevard Beaumarchais, Paris.

Le Dr Mougin a fondé en 1888, 25, boulevard Beaumarchais, un établissement à peu près unique en France comme organisation, la *Pharmacie Européenne*. La direction, l'exécution et le contrôle y forment trois services distincts permettant de pousser la division du travail jusqu'à ses dernières limites

et permettant, on pourrait dire, à coup sûr, d'éviter de redoutables erreurs pharmaceutiques.

Le service de la pharmacie comprend lui-même trois divisions :

1^o Une partie scientifique, comportant des laboratoires chargés de la préparation de certains produits, de l'examen des produits achetés et des analyses biologiques;

2^o Une partie commerciale embrassant la vente de tous les médicaments de vente courante, de ceux que l'on peut délivrer sans ordonnance médicale;

3^o Une partie professionnelle : c'est le service des ordonnances.

Les envois du Dr Mougin à Turin consistaient en :

Pharmacies d'usine, de voyage et de château;

Boîtes de secours ;

Pansements complets du Dr Mougin ;

Seringues hypodermiques en métal, etc.

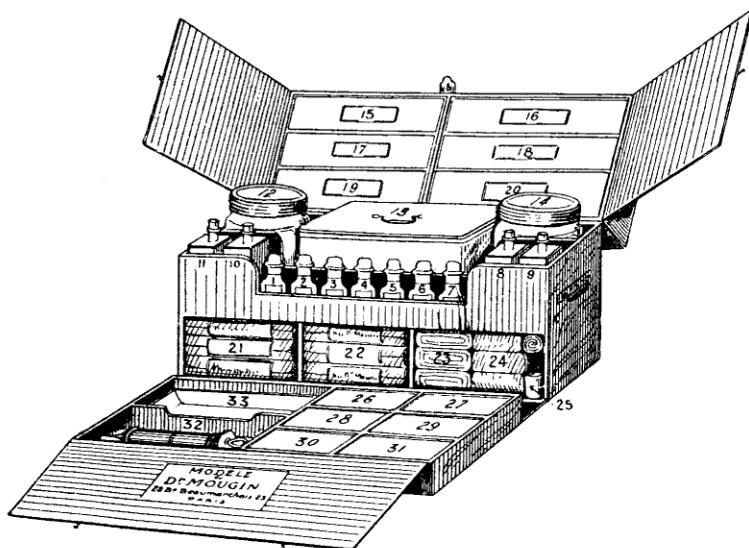
Mais ce qui attirait surtout les regards c'était la boîte de secours du type représenté ci-dessous. Elle est tout à fait remarquable parce que :

1^o elle constitue une application raisonnée des dernières découvertes ;

2^o elle occupe une place très réduite ;

3^o elle fait face à toutes les indications d'accidents.

C'est la boîte d'urgence idéale de secours aux blessés : dès qu'elle est ouverte, on a tout sous la main et tout ce qu'elle contient est prêt à être em-



ployé de suite. Le Dr Mougin a, d'ailleurs, dans ces dernières années, obtenu les plus hautes récompenses : Diplôme de bon mérite à Milan, Diplôme d'honneur à Londres et à Buenos-Aires, membre du Jury à Nancy, Grand Prix à Bruxelles. Il était membre du Jury à Turin.

M. le DOCTEUR Émile VINANT

13, rue Washington, Paris.

Le Dr Émile Vinant exposait divers appareils et instruments ayant trait à l'oto-rhino-laryngologie, entre autres :

Un dispositif spécial permettant d'appliquer aux affections nasales ou auriculaires le traitement par l'air sec surchauffé au moyen de l'*Aero-thermo*;

Un polypotome avec ressort de rappel;

Une nouvelle pince amygdalotome, utile surtout en ce qu'elle permet la section d'amygdales lacunaires dont la saillie est insuffisante pour être sectionnée par l'amygdalotome classique et que sa section est plus régulière qu'avec la pince de Ruault;

Un spéculum nasi et un otoscope maintenus en place par une attache spéciale et laissant les deux mains libres à l'opérateur;

Un abaisse-langue restant fixe par pression sur le maxillaire inférieur.

Ces derniers appareils rendent service au praticien qui n'a pas toujours le secours d'un aide, en lui permettant, par exemple, de faire l'hémostase d'une main et d'opérer de l'autre.

B. Industriels.

Maison BRETON et VAN STEENBRUGGHE

(Ancienne Maison DRAPIER et Fils).

41, rue de Rivoli, 7, boulevard Sébastopol.

17, avenue de l'Opéra.

Paris.

Cette Maison, fondée en 1829, est réputée pour le fini d'exécution de ses instruments et appareils, pour leur qualité irréprochable et leur application parfaite.

Elle fabrique tous les instruments et appareils de l'art médical et chirurgical, pouvant ainsi faire face à tous les besoins des médecins et des malades.

Depuis un demi-siècle surtout, son développement, ses progrès ont été constants : aussi a-t-elle, dans les grandes expositions, obtenu successivement les plus hautes récompenses.

A Turin, elle exposait des bandages herniaires d'une grande variété de systèmes, des appareils de prothèse remarquables par leur extrême légèreté ; des appareils d'orthopédie répondant aux nouveaux traitements de cette science spéciale : des ceintures abdominales pour les diverses affections, des appareils de compression, bas et bandes pour varices ; un grand choix de ses fins instruments de chirurgie, son autoclave, dit "Le Colonial", d'un dispositif ingénieux pour la facilité et la sûreté du transport, etc., etc.

M. Léon Breton, l'un des directeurs, étant membre du Jury des récompenses, la maison André Van Steenbrugghe et Léon Breton a été mise Hors Concours.

Grand Prix - A

M. le DOCTEUR BARBARIN
186, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pour remédier à l'inconvénient principal des tables orthopédiques qui est leur grande dimension, le Dr Barbarin a imaginé une table démontable dont les différentes pièces rangées dans une boîte peu encombrante, peuvent être facilement transportées et permettent de faire à domicile les différents appareils. La table elle-même, une fois montée, donne la possibilité de faire les opérations (réduction de luxation congénitale, de fracture) ou les appareils (pour coxalgie, mal de Pott, etc.) dans la position horizontale et, par conséquent d'user sans inconvénients de l'anesthésie générale.

M. le DOCTEUR CALOT
à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

L'Exposition du Dr Calot comprenait quelques instruments et appareils nouveaux imaginés par le distingué praticien pour le traitement orthopédique de ses petits malades. La réputation du célèbre chirurgien de Berck n'est plus à faire et c'est à l'unanimité que les Jurys qui sont appelés à récompenser son œuvre lui décernent le Grand Prix.

M. le DOCTEUR CATHELIN
31, rue Pierre-Charron, Paris.

Bien connus des praticiens qui suivent les progrès de la science urologique, les appareils du Dr Cathelin n'en avaient pas moins leur place marquée à

Turin, pour prouver à l'étranger que cette branche si française des sciences médicales est constamment en progrès. Chirurgien en chef de l'Hôpital d'Urologie, le Dr Cathelin exposait :

- Un diviseur des urines ;
 - Un mensurateur de la prostate ;
 - Un désenclaveur de la prostate ;
 - Un cystoscope à vision directe ;
 - Un beniqué cannelé creux à robinet ;
 - Des pinces à vessie antidérapantes ;
 - Une pince à prostate fenêtrée ;
 - Une valve vésicale articulée.
-

M. LE DOCTEUR Georges LUYS

20. rue de Grenelle, Paris.

Spécialiste de grand talent et universellement connu, M. le Dr Georges Luys a exposé :

1^o *Le séparateur des urines de Luys.*

On sait que le Dr Luys est le premier, en France, qui a découvert le moyen pratique de séparer, dans la vessie, l'urine des deux reins, à l'aide de l'instrument qui porte son nom.

Cet instrument a été l'occasion de tout ce qui a été écrit sur la question et même de la création de tous autres instruments semblables imaginés postérieurement. Il a été couronné par l'Académie de Médecine (prix Barbier 1903) ;

2^o *L'urétroscopie Luys*, qui permet de faire l'examen complet de la muqueuse urétrale ;

3^o *Le cystoscope à vision directe de Luys*, qui permet l'examen complet de l'intérieur de la vessie dans les deux sexes (prix Barbier 1905) ;

4^o *Le rectoscope Luys*, qui est actuellement l'instrument le plus perfectionné pour examiner la cavité du gros intestin.

M. le DOCTEUR MENCIÈRE

à Reims (Marne).

Le Dr Mencièvre, chirurgien de la Clinique de Chirurgie orthopédique de Reims, a exposé, à Turin, la série des instruments dont il est l'inventeur et qui sont tout spécialement destinés à la chirurgie osseuse et articulaire.

Cette instrumentation a modifié, en la perfectionnant, la technique opératoire de la chirurgie osseuse et articulaire. La description, le fonctionnement de ces appareils sont développés dans les mémoires originaux exposés à Turin et dans les rapports présentés par l'auteur soit à l'Académie de Médecine, soit dans les divers Congrès de chirurgie français et internationaux.

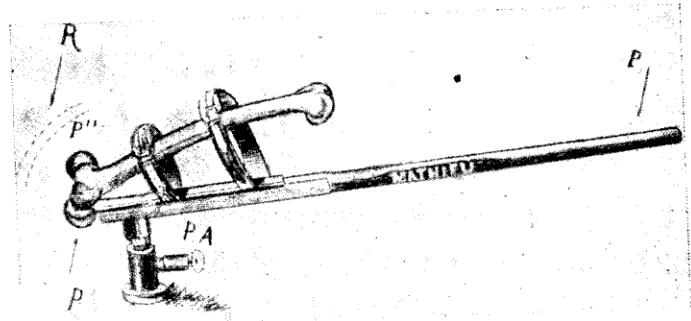


Fig. 1. — Levier de Mencièvre pour la réduction mécanique, non sanglante, de la luxation congénitale de la hanche.

P, puissance développée transmise en P' et P''; PA, point d'appui mobile; R, résistance de la sangle (partie antérieure de la capsule), qui s'oppose au cheminement de la tête fémorale.

Deux catégories d'instruments : ceux destinés à la chirurgie sanglante, ceux destinés à la chirurgie non sanglante et au traitement physiothérapeutique.

A citer, en particulier, pour la chirurgie sanglante :

Ostéotome Revolver de Mencièvre pour le ciselage des os;

Outillage pour pratiquer les greffes musculo-tendineuses (traitement de la paralysie infantile);

Agrafe en aluminium et porte-agrafe de Mencièvre pour les sutures osseuses;

Outillage pour l'évidement sous-cutané des os et des articulations.

Pour la chirurgie non sanglante et le traitement physiothérapeutique :

Levier de Menciére pour la réduction mécanique et extemporanée de la luxation congénitale de la hanche;

Appareil de Menciére pour le modelage méthodique et progressif du thorax, dans la scoliose, au moment de la pose de l'appareil plâtré;

Appareil de Menciére pour le redressement méthodique et extemporané des ankyloses de la hanche et du genou;

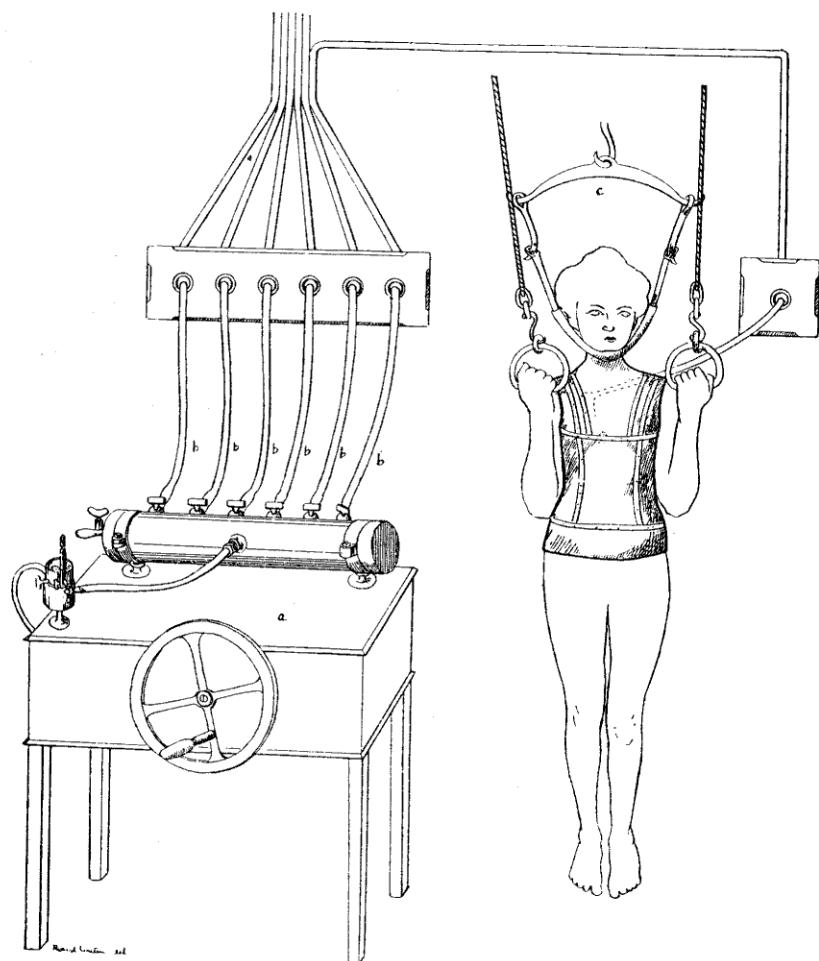


Fig. 2. — Auto-modeleur de Menciére à pression pneumatique pour le modelage du thorax, dans la scoliose. — Une pression pneumatique, continue, progressive, suit le thorax dans tous ses mouvements d'inspiration et d'expiration et le sollicite à s'adapter à la forme de l'auto-modeleur, lequel est construit par le chirurgien lui-même, sur des données anatomiques et physiologiques.

Auto-modeleur de Menciére à pression pneumatique, pour le modelage du thorax et le redressement du rachis, etc...

L'instrumentation et les travaux originaux du Dr Menciére marquent une étape de la chirurgie orthopédique en France. Aussi, la Clinique fondée par lui à Reims (Marne) en 1898, devint-elle bien vite un établissement qui servit de modèle aux établissements officiels d'orthopédie et qui dépasse en importance les plus grandes maisons privées de France.

Cet esprit novateur, cette compréhension de l'orthopédie chirurgicale ont mérité au Dr Menciére la notoriété qui le suit actuellement à l'Exposition de Turin, et qui attire près de lui les chirurgiens français et étrangers.

Grand Prix - B

M. DELAIRE

12, rue Cernuschi, Paris.

Fabricant hautement réputé d'appareils prothétiques pour tout ce qui concerne la chirurgie rhino-laryngologique, M. Delair ne pouvait exposer les multiples modèles de pièces qu'il fabrique pour les traumatismes ou les interventions portant sur le rhino-pharynx. Ceux qu'il a envoyés sont d'une parfaite exécution et dignes du Grand Prix qui lui a été accordé. Ce sont :

Un larynx artificiel physiologique, destiné surtout aux démonstrations;
Un voile du palais artificiel ;
Un dilatateur du pharynx nasal ;
Appareils prothétiques du crâne, du nez, de la face, de l'oreille.

M. DURANTON

84, boulevard Beaumarchais, Paris.

Directeur d'une des plus importantes fabriques parisiennes d'instrument de chirurgie vétérinaire, M. Duranton figure au palmarès de la Classe 14, mais en réalité, il a exposé à la Classe 86 (Géognosie et Géologie agricoles) et son exposition doit être mentionnée dans le rapport de cette classe.

M. GAILLARD

9, rue Danton, Paris.

Un des trop rares fabricants ayant exposé à la Classe 14. Son exposition d'objets en gomme et en caoutchouc : sondes, bougies, tubes, gants, etc., est de tout premier ordre comme fabrication. Cette Maison s'est, d'ailleurs, acquis une renommée du meilleur aloi dans ce genre d'industrie et tient actuellement un des premiers rangs parmi les maisons similaires. M. Gaillard fabrique également des instruments de chirurgie fort soignés, dont quelques spécimens figurent très honorablement au milieu des expositions rivales. Ce n'est pas une exposition d'innovation, mais il s'agit ici d'une exécution parfaite à tous points de vue ; le Jury l'a reconnu en accordant à cette Maison un Grand Prix.

Maison LUER

104, boulevard Saint-Germain, Paris.

Fondée en 1837, par M. A. Luer, cette importante Maison est actuellement dirigée par M. F. Wulffing-Luer, vice-président de la Chambre syndicale des instruments et appareils de l'art médical et chirurgical, membre du Comité français des Expositions à l'étranger, et par M. le Dr Wulffing-Luer. De 1900 en 1911, elle s'est vu attribuer huit Grands Prix aux Expositions internationales.

A l'Exposition de Turin, dans une vitrine de 3 mètres, la Maison Luer expose pour plus de 15 000 francs d'instruments.

Ces instruments sont connus depuis longtemps pour l'excellente qualité de leur trempe, et leur "tranchant", depuis les grands couteaux à amputation jusqu'aux minuscules couteaux à cataracte, a toujours joui d'une juste et mondiale renommée.

En haut, de chaque côté de la vitrine, sont suspendus les gros instruments tels que forceps, basiotribe, brise-pierre, etc. Parmi les nouveautés, un mor-

celleur à érigines du Dr Leroux pour les amygdales, une sonde dilatatrice aseptisable pour les lavages intra-utérins, une pince à fourche pour intestins, une pince à extraire les calculs des voies biliaires, un hystérolabe.

Plus bas, sur les plateaux, les couteaux, les bistouris, les aiguilles de Reverdin, les pinces-gouges de Luer, un masque pour le chlorure d'éthyle, un atmorrhinomètre du Dr Foy, pour la mesure de la perméabilité nasale, un écarteur abdominal avec valves de rechange permettant d'opérer sans aide, etc.

Tout un plateau est occupé par les seringues tout en cristal, si universellement connues.

Cette merveilleuse invention dont la Maison Luer nous a dit avoir fabriqué et vendu, malgré la concurrence, plus de 500 000 pièces, a causé une véritable révolution dans la pratique des injections hypodermiques, dont elle a assuré l'antisepsie.

La partie centrale de la vitrine réunit une collection complète d'instruments d'ophtalmologie, dont la Maison Luer s'est fait une véritable spécialité. Parmi les nouveautés, citons un blepharostat du Dr Pley, très facilement amovible et sans secousses, une boîte pour le tatouage coloré de la cornée, des écarteurs pour le sac lacrymal, etc.

Enfin la Maison Luer fabrique aussi des instruments d'optique très perfectionnés dont elle nous a soumis les principaux types : des boîtes de verres d'essai, des ophthalmoscopes de tous modèles, un ophtalmomètre à éclairage électrique et surtout un nouveau périmètre bimaculoscope des Dr Grelault et Luer, destiné à la guérison de strabisme.

En résumé, exposition très importante, très intéressante et ne comportant que des instruments de fabrication française.

M. A. PANNETIER

à Commentry (Allier).

M. Pannetier est fondateur-propriétaire de la Manufacture centrale de Bandages et d'Appareils de l'Art médical qu'il a créée, en 1898, à Commentry (Allier).

Par acquisition, il a annexé à la Manufacture centrale, comme filiale, la Maison Burat de Paris, fondée en 1816.

La Manufacture centrale est plus spécialement affectée à la fabrication des bandages herniaires en tous genres, y compris divers modèles perfectionnés ou nouveaux créés par M. Pannetier, ainsi qu'à la fabrication des organes métalliques, ressorts, pièces mécaniques, etc., qui trouvent leur emploi tant à la Manufacture elle-même qu'à la Maison Burat.

La Maison Burat, la plus ancienne maison d'orthopédie de Paris après la Maison Wickham, continue la réputation des Appareils Burat qui ont mérité une approbation élogieuse de l'Académie de Médecine (voir *Archives générales de Médecine*, Tome XXII, page 567.) La fabrication des ceintures, corsets de maintien, corsets redresseurs, etc., lui est plus spécialement attribuée.

L'initiative de M. Pannetier, l'originalité et la supériorité des appareils de sa fabrication ont été brillamment récompensées à toutes les Expositions auxquelles il a pris part : et surtout à Londres, à Bruxelles et à Turin où il a remporté trois Grands Prix.

M. A. PLISSON (Maison DELAMOTTE)

66, rue J.-J. Rousseau, Paris.

M. A. Plisson exposait des instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc, des sondes, des bougies, des canules, des bandages. Ses instruments portent tous la marque si connue *Delamotte*. Seul propriétaire directeur de la Maison Delamotte, la plus ancienne dans cette spécialité, puisque fondée en 1789, M. Plisson a perfectionné cette fabrication ; il a augmenté encore les qualités de souplesse et de résistance à la stérilisation, si bien que, seuls, ses instruments sont garantis supportant les ébullitions répétées et la stérilisation par les aseptiques les plus récents pourtant très violents.

Constamment au courant des progrès de la science, M. Plisson, qui avait déjà présenté à l'Exposition franco-britannique (1908) des sondes rendues opaques aux rayons X par l'incorporation dans la gomme de poudres métalliques, a exposé à Turin des sondes dont le tissu était composé de fils de coton ou de soie recouverts d'une bande métallique enroulée autour (genre ficelle d'or des confiseurs). Ces sondes en double ou triple tissu offrent de nombreux et nouveaux avantages : elles sont complètement opaques ; les rayons qui ne peuvent traverser un fil, sont arrêtés par la superposition des tissus et dans chaque tissu par la superposition des fils. De plus, les instruments étant cylin-

driques et creux, ils opposent aux rayons X deux parois opaques et la projection des bords sur l'écran en est d'autant plus noire et, par suite, plus nette, plus délimitée. Autre avantage : la gomme n'étant chargée d'aucune matière dure et inerte, conserve toutes ses qualités, surtout la souplesse.

M. Plisson a participé à toutes les Expositions antérieures. Toujours il a obtenu des Grands Prix ou a été mis Hors Concours ou nommé membre du Jury.

MM. ROBERT et CARRIÈRE

24, rue de Bourgogne, Paris.

Les produits stérilisés par les procédés Robert et Carrière, sont exploités par le *Laboratoire général de Stérilisation* et sont connus du monde entier.

Pour permettre au public médical de juger sa façon de procéder si logique, si parfaite, au point de vue aseptique, cette Maison a exposé à Turin :

1^o Des *autoclaves spéciaux* dans lesquels les récipients contenant les pansements sont placés largement ouverts ; après stérilisation et dessiccation, le bouchage des boîtes s'opère à l'intérieur même de l'autoclave fermé, à l'abri du contact de l'air, assurant ainsi la conservation aseptique indéfinie ;

2^o Un *néo-catgut polyautoclavé*, assoupli après stérilisation sans contact avec l'air : une ampoule contenant le liquide assouplissant se brise par agitation à l'intérieur du tube contenant le catgut. Chaque bobine munie d'un coupe-fil permet de couper le catgut sans ciseaux ;

3^o Des *ampoules-seringues* dont le contenu s'injecte directement sans le secours de seringues ;

4^o Des *canules Atherma* permettant de donner des injections très chaudes (l'extérieur ne s'échauffe pas grâce au vide qui existe dans l'appareil) ;

5^o Des *drains Golman* décompressibles ;

6^o Des *drains Ricard* se maintenant fixes sans le secours d'épingles, etc., etc...

M. ROUSSEL

101, avenue des Champs-Elysée, Paris.

Spécialiste renommé, M. Roussel nous a montré quelques exemplaires des modèles qui lui servent pour les démonstrations d'art dentaire qu'il fait à l'École dentaire de Paris :

sur les obturations : aurifications ; blocs d'or ; blocs de porcelaine ;
sur les couronnes : dents à pivots, bridges.

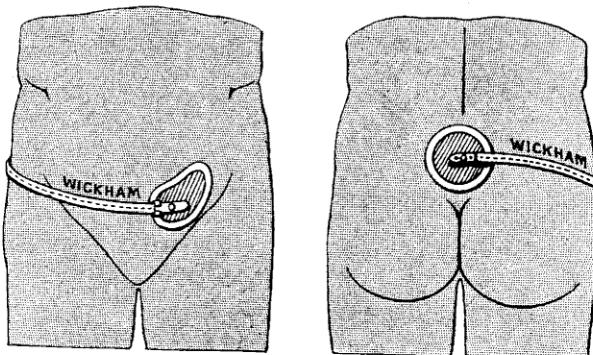
Ils ont pour but d'apprendre aux étudiants, d'une façon exacte et rapide, toutes les méthodes de dentisterie opératoire en faisant ressortir les avantages et les inconvénients de chaque procédé.

Ce moyen est personnel à M. Roussel et lui permet de former des élèves capables, en moins de temps que par les moyens habituels.

M. H. WICKHAM

15, rue de la Banque, Paris.

Ancien externe des hôpitaux de Paris, M. Henri Wickham est à la tête de la plus ancienne et d'une des plus importantes maisons françaises de bandages. Fondée en 1814, successivement dirigée par MM. J.-J. Wickham et Hart, puis, plus tard, par MM. G. et H. Wickham, elle est aujourd'hui sous



la seule direction de M. H. Wickham. Elle expose à Turin une variété très grande de bandages. Mais, tout en sacrifiant aux exigences de la mode, M. H. Wickham défend et perfectionne toujours le *bandage anglais* dit *côté opposé*,

auquel il a consacré une étude très documentée qui constitue une véritable thèse. Il s'agit là d'un bandage vraiment scientifique, dont toutes les parties ont été très minutieusement établies et dont la résistance pour chaque cas particulier est calculée d'une façon mathématique.

La Maison Wickham expose, en outre, une grande variété de bas élastiques et de ceintures abdominales répondant à toutes les indications possibles, comme forme, comme volume, comme tissu et comme prix.

Elle fabrique enfin des appareils orthopédiques et prothétiques dont plusieurs modèles du plus haut intérêt figurent dans la vitrine de la Maison.

Vice-président du Comité d'admission de Turin, M. H. Wickham a obtenu, depuis 1881 jusqu'en 1900, puis depuis 1900, comme seul gérant, les plus hautes récompenses à toutes les Expositions universelles.

Il a, en 1906, organisé la participation ouvrière aux bénéfices sociaux et, en 1910, établi des comptes courants d'épargne à gros intérêts pour le personnel.

Il s'agit donc bien ici d'une maison de premier ordre à tous les points de vue : industriel, commercial et social, qui répand victorieusement à l'étranger, le bon renom de la fabrication française.

M. ZUND BURGUET

1, rue de Stockholm. Paris.

Ancien préparateur du laboratoire de phonétique au Collège de France, puissamment secondé dans ses travaux par Mme Zund Burguet, ce distingué physiologiste s'est attaché à corriger les défauts de la prononciation chez les enfants et a imaginé dans ce but un certain nombre d'appareils fort ingénieux et qui lui sont entièrement personnels.

C'est ainsi qu'il a exposé un guide-langue constitué par de simples fils de nickel tournés de façon spéciale, de manière à obtenir volontairement, grâce au sens tactile de l'enfant, la position organique et articulatoire convenable.

Correction et rectification de la voix, de la respiration et de l'audition, tels sont les buts poursuivis par ces intéressants appareils.

Diplôme d'honneur - A

M. le DOCTEUR AMBLARD
 16, rue Bouchut, Paris.

Le Dr Amblard qui exerce à Vittel et peut ainsi étudier avec les documents de premier ordre tout ce que peut produire le ralentissement de la nutrition et de la circulation, a mis au point un appareil fort ingénieux, le Sphygmomètrescope, destiné à la mesure clinique de la tension artérielle. Reposant sur des principes nouveaux et très peu encombrant, cet appareil comble véritablement une lacune dans l'arsenal médical.

M. le DOCTEUR MENDEL
 4, rue Marcel-Renault, Paris.

Notre confrère exposait deux appareils fort intéressants :

1^o Un *rhinomètre* permettant de déterminer le degré de la respiration nasale. Il mesure le volume d'air inspiré par deux aspirations successives l'une buccale, l'autre nasale, dans des conditions identiques.

2^o Une seringue *laryngienne* pour injections *intra-trachéales*.

Cette seringue se compose de trois pièces stérilisables :

1^o D'un corps de pompe en verre muni de deux anneaux et étiré en une tétine qui protège une armature métallique ;

2^o D'un piston en verre, muni d'un anneau et d'une chaînette en cuivre qui le fixe au corps de pompe ;

3^o D'une canule en argent qui se fixe au corps de pompe par une monture en baïonnette. Cette canule est plus courte que les modèles ordinaires, car dans le procédé d'injection trachéale du Dr Mendel, elle ne pénètre pas dans le larynx. Il suffit qu'elle arrive au niveau de la partie inférieure du pharynx,

contre lequel elle lance le liquide. Le pharynx fait office d'entonnoir et conduit ce liquide dans l'unique orifice bânt de la région : l'orifice glottique; l'œsophage, en effet, est normalement fermé à l'état de repos, c'est-à-dire en dehors de la déglutition. Les médicaments injectés sont des huiles essentielles (gomonol, eucalyptol etc.) en solution dans l'huile d'olive.

M. le DOCTEUR PITSCHE
2, rue Saint-Pétersbourg, Paris.

M. le Dr Pitsch, professeur à l'Ecole de Stomatologie, dentiste des hôpitaux, a surtout fait œuvre de collectionneur averti en exposant à Turin. On remarque dans sa vitrine, des miroirs, des élévateurs, des grattoirs anciens; 3 pélicans (XVI^e siècle) de forme très intéressante; des clefs de Garangeot en acier du plus beau poli; de nombreux instruments des XVIII^e et XIX^e siècles.

Enfin, un instrument dont il existe très peu d'exemplaires et dont l'auteur est un certain docteur Estanque (1861) qui avait dénommé son outil "attractif". Extrêmement compliqué, le mécanisme de cet instrument est des plus curieux.

M. le DOCTEUR F. TERRIEN
48, rue Pierre-Charron, Paris.

Professeur agrégé à la Faculté de médecine et ophtalmologiste des hôpitaux, le Dr Terrien a envoyé à Turin des appareils qui ne pouvaient qu'être dignes de sa très grande science ophtalmologique. Ce sont :

1^o Un *optomètre du Dr Terrien*, permettant la détermination rapide de la réfraction. La grande dimension de ses verres, leur nombre restreint, permettant cependant toutes les combinaisons, l'adjonction de cylindres concaves et convexes faciles à orienter en font un appareil précieux pour l'ophtalmologiste;

2^o Un *synoscope*, appareil destiné à combattre la neutralisation dans le strabisme et à rétablir la vision simultanée en même temps que la vision binoculaire. Il est très supérieur au stéréoscope et au diploscope et la mobilité de ses test de vision aide au rétablissement de la vision binoculaire;

3^o Une palette lumineuse pour l'examen du champ visuel, permettant des mesures comparatives d'une grande exactitude;

4^o Un *ophthalmoscope à réfraction* du Dr Terrien;

5^o Un *ophthalmoscope médical* avec règle munie de verres concaves et convexes;

6^o Un *ophthalmoscope simple*;

7^o Un volet à ouverture mobile pour le traitement des paralysies musculaires. Neutralisant la vision dans la sphère d'action du muscle paralysé et supprimant par là même la diplopie, tout en conservant l'intégrité du champ visuel dans toutes les autres directions du regard.

Tous appareils hautement appréciés des ophtalmologistes dont ils ont singulièrement facilité le travail.

Médaille d'or - A

M. le DOCTEUR BOBIER

59, rue de Galilée, Paris.

Un appareil, un sérum et un livre constituent l'exposition du Dr Bobier,

L'appareil est essentiellement pratique : c'est un compresseur du sein entièrement en caoutchouc, d'une application très facile et donnant les meilleurs résultats dans les tumeurs de cette région.

Le sérum est un reconstituant énergique ayant déjà fait ses preuves.

Le livre est un traité de l'*Hygiène de l'ouvrier*, qui a été jugé à la Classe de la Librairie.

M. le DOCTEUR BORSCH

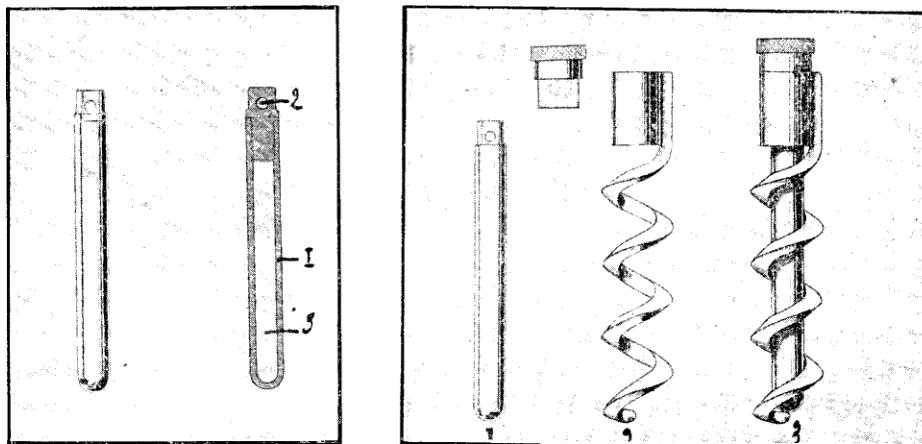
10, rue de la Paix, Paris

Le Dr Borsch n'exposait que des verres de lunettes, mais, pour les spécialistes, il a réalisé véritablement un tour de force en présentant un "nouveau verre corrigéant tous les défauts de la vue et permettant de voir distinctement au loin, aussi bien que de près, avec le même verre". C'est le rêve des ophtalmologistes réalisé.

M. le DOCTEUR DOMINICI

41, rue d'Artois, Paris.

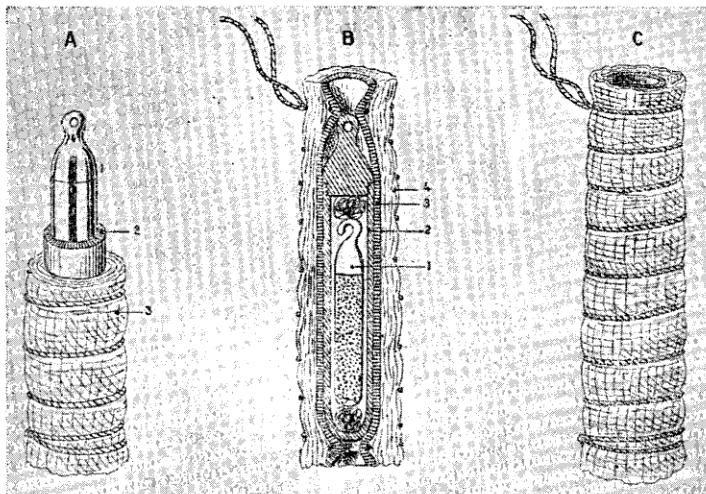
Le Dr Dominici, qui s'est consacré à la radiumthérapie, a présenté à l'Exposition de Turin, des appareils radifères qui sont des tubes d'argent, d'or



ou de platine contenant, dans leur cavité, du sulfate de radium. Le sel s'y trouve placé, soit directement, soit d'une façon indirecte, après avoir été préalablement introduit dans un tube de verre auquel le tube métallique sert d'enveloppe.

L'originalité de ces appareils consiste en leur propriété de n'émettre que les rayons les plus pénétrants du radium, les autres rayons étant absorbés par la paroi métallique.

Les rayons ultra-pénétrants du genre de ceux dont ces appareils sont les foyers d'émission étaient, avant les recherches du Dr Dominici, considérés comme inutilisables, au point de vue thérapeutique. En réalité, ces rayons



sont capables de déterminer la régression locale de nombreuses tumeurs ou d'arrêter la marche de nombreux états inflammatoires, sans provoquer les altérations des tissus normaux, qui résulteraient de la mise en jeu des autres rayons.

L'usage des tubes de Dominici a considérablement étendu le champ de la radiumthérapie en permettant des applications prolongées du radium, soit à la surface de la peau, soit dans les cavités naturelles des organes, soit dans l'épaisseur même des tissus morbides.

M. le DOCTEUR DUPUY DE FRENELLE

30, avenue de Messine, Paris.

L'instrumentation pour le traitement des fractures du maxillaire inférieur des Drs Denis Le Sèvre et Dupuy de Frenelle comprend:

- 1^o Des gouttières en or modelables directement sur l'os ;
- 2^o Un davier porte-gouttière qui permet de placer ces gouttières sans qu'elles prennent contact avec les doigts de l'opérateur ;
- 3^o Un plante-vis.

Ce plante-vis présente les particularités suivantes : ses mors sont parallèles, et se rapprochent parallèlement de façon à ce que les vis qu'il plante soient enfoncées dans l'os bien perpendiculairement.

L'un des mors est muni d'un tournevis représenté par une roue dentée à déclic, dans laquelle la tête de la vis est implantée et fixée par une petite vis. La roue dentée est mue par un levier à déclic.

Cet instrument permet d'enfoncer de petites vis bien perpendiculairement dans l'os, à fond et sans que ces vis prennent aucun contact avec les doigts de l'opérateur, ce qui est actuellement une condition très recherchée dans la chirurgie osseuse.

Le docteur Dupuy se sert de ce plante-vis pour fixer à l'aide de vis de bronze-aluminium les gouttières modelables en or du Dr Denis Le Sève.

M. le DOCTEUR LAVENANT

75, rue Miromesnil, Paris.

Chirurgien assistant à l'hôpital Lariboisière, le Dr A. Lavenant exposait pour la première fois à Turin et soumettait au Jury un appareil des plus intéressants : une étuve électrique pour la stérilisation des instruments de chirurgie.

La particularité de cette exposition ne réside pas dans le fait de la stérilisation par l'électricité, qui a été employée, il y a longtemps déjà, mais en ce que cette stérilisation ne demande aucune surveillance. En effet, la température s'élève à 110-145° centigrades, reste quelque temps à ce niveau (10 minutes environ) puis diminue progressivement. Ce résultat est obtenu par la fonte automatique d'un alliage servant de plomb, alliage qui fond vers 145°. La dépense électrique est assez minime.

Les appareils sont construits de façon un peu différente selon qu'il s'agit de courant continu ou alternatif.

Ce principe de la fonte de l'alliage est applicable à toutes les températures et il est possible d'obtenir des stérilisations à une température moindre que celle de l'étuve exposée. Cette étuve a été construite sur les indications du Dr Lavenant, par M. Gentile, 49, rue Saint-André-des-Arts et avec les conseils de M. Goiseau, ingénieur électricien.

M. le DOCTEUR M. PERAIRE

197, boulevard Saint-Germain, Paris.

Chirurgien-adjoint de l'hôpital Rothschild et président de la Société des Chirurgiens de Paris, le Dr M. Peraire est fort connu, non seulement par son habileté opératoire, mais encore par toute une série d'instruments et d'appareils fort ingénieux que lui ont suggérés les difficultés quotidiennes de certains détails opératoires.

La plupart sont d'un usage courant, mais il était bon de les réunir et de permettre aux visiteurs compétents de la Classe 14 d'en apprécier toute l'ingéniosité. Nous nous contentons de les énumérer :

- Une pince à disséquer à neuf dents;
- Une pince hémostatique intestinale;
- Deux pinces à sutures vasculaires;
- Une pince démontable pour fixer les compresses;
- Un abaisse-langue écarteur;
- Écouvillonneurs métalliques à manivelle;
- Un nouveau miroir frontal;
- Un nouvel écarteur abdominal;
- Une trousse aseptique miniature;
- Un appareil pour injections de sérum et injections intraveineuses d'Erlich;
- Deux griffes fixe-champs opératoires;
- Un aspirateur Calot modifié (piston métallique);
- Un spéculum et une canule de cristal pour l'air surchauffé;
- Une seringue hypodermique à baïonnette.

M. le DOCTEUR WICKHAM

41, rue d'Artois, Paris.

Fondateur du laboratoire biologique du radium, médecin de Saint-Lazare, ancien chef de clinique à l'hôpital Saint-Louis, le Dr Wickham jouit d'une notoriété mondiale pour ses belles recherches sur le radium et ses applications. Depuis 1905, époque à laquelle il a pour la première fois entrepris de traiter certaines affections par le radium, il n'a cessé de perfectionner sa technique et d'en multiplier les applications. Ses succès dans le cancer, les angiomes, les chéloïdes, les nævi sont maintenant classiques et c'est du laboratoire de la rue

d'Artois qu'est parti le mouvement radiumthérapeutique actuel en France et à l'étranger. En outre de son *Traité de radiumthérapie*, traduit en anglais et en allemand, le Dr Wickham expose des appareils de son invention, au moyen desquels on peut introduire le radium dans le larynx au contact des tumeurs et des végétations cancéreuses.

A côté du nom du Dr Wickham il est juste de placer celui du Dr Degrais, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis et collaborateur assidu du Dr Wickham dans tous ses travaux.

Médaille d'or - B

M. BARRÈRE

3, boulevard du Palais, Paris.

Le Bandage herniaire Barrère, inventé, en 1882, par le Dr L. Barrère, est le premier bandage *entièrement élastique* qui ait été breveté en France. Depuis cette date son emploi s'est généralisé à tel point que la Maison Barrère possède, à l'heure actuelle, plus de 80 cabinets installés dans les principales villes du monde et dans lesquels des praticiens (docteurs, pharmaciens ou bandagistes) appliquent exclusivement les bandages Barrère.

Le Bandage Barrère a été adopté pour l'armée par décision ministérielle du 19 juillet 1889.

Il a obtenu les plus hautes récompenses aux dernières Expositions.

M. MEINARD VAN OS

29 ^{bis}, boulevard Magenta, Paris.

M. Meinard Van Os est à la tête d'une importante maison pour la fabrication, l'importation et l'exportation de fournitures dentaires, depuis 1901. D'abord représentant d'un groupe de fabricants étrangers d'articles dentaires, il fabrique aujourd'hui lui-même plus de 600 produits pour dentistes. En concurrence avec les industriels allemands, il ne craignit pas d'aller à Berlin, en 1909, et remporta une médaille d'argent, la plus haute récompense disponible. En 1910, le Jury de l'Exposition de Bruxelles lui décerna une Médaille d'or qu'il s'est vu confirmer à l'Exposition de Turin. La grande variété des

produits exposés en rend une énumération même sommaire impossible. Qu'il suffise de rappeler qu'à part les articles aseptiques en cuivre nickelé et verre et les lampes à bouche électriques, l'exposition de cette maison contenait une grande variété de produits d'usage journalier pour les dentistes, tels que : bandes de papier, de caoutchouc, de celluloïd, de maillechort, disques de celluloïd, de toile et de papier ; rondelles de caoutchouc à redressement ; instruments en métal, ivoire, os, corne, verre, écaille, agate, etc. Le tout, fort bien présenté, offrait à l'œil un aspect de fini et d'élégance très agréable.

M. VINCENT TEMPLIER

6, rue Paul-Louis-Courier, Paris.

De fondation relativement récente (1902), le Laboratoire Templier a pris rapidement une extension commerciale et industrielle considérable. Ses produits très répandus à Paris et en France, ont trouvé, en Russie surtout, un débouché très important et contribuent ainsi à répandre à l'étranger le bon renom de la fabrication française.

Nous n'insisterons pas sur son organisation commerciale et scientifique qui offre aux praticiens toutes les garanties désirables, mais nous devons faire ici mention des produits que prépare spécialement le Laboratoire Templier. Ce sont :

1^o Des ampoules médicamenteuses aseptiques pour la médication hypodermique, ampoules faites d'un verre spécial empêchant les altérations de la cocaïne, par exemple pour la rachicocaïnisation ;

2^o Les ligatures et pansements chirurgicaux aseptiques, si difficiles à obtenir sans en altérer la composition. Grâce à de patientes recherches, M. Templier est arrivé à stériliser le catgut et à lui laisser sa souplesse. Quant aux pansements chirurgicaux, ils sont stérilisés à 134°, pendant trois quarts d'heure, par la vapeur d'eau sous pression, puis maintenus, dans le vide, à 100° et enfin séchés sans ouvrir ni l'autoclave ni les boîtes ;

3^o Les anesthésiques purifiés par le froid.

C'est l'application des procédés du professeur Raoul Pictet pour la purification du chloroforme, du chlorure d'éthyle, du bromure d'éthyle et de l'éther. D'où leur parfaite conservation intégrale, même dans les pays chauds.

Les produits exposés dans la Classe 14 étaient une série d'ampoules aseptiques pour la médication hypodermique, un nécessaire spécial pour la rachicocaïnisation, une trousse hypodermique de poche, des échantillons d'anesthésiques purifiés par les procédés Raoul Pictet.

Médaille d'argent - A

M. le DOCTEUR BARCAT
103, rue La Boétie, Paris.

Parmi les nouveaux adeptes de la radiumthérapie et parmi les plus connus, M. le Dr Barcat occupe une place enviable. Spécialiste d'une des grandes cliniques de Paris, il a l'occasion de traiter de très nombreux malades et cette multiplicité de cas lui a suggéré la création d'appareils de radiumthérapie fort ingénieux dont il a exposé à Turin les plus importants spécimens.

M. le DOCTEUR DEGRAIS
91, rue de Monceau, Paris.

Le nom du Dr Degrais est inséparable de celui du Dr Wickham. Il est, depuis plusieurs années, son collaborateur intime et tout ce que nous avons dit du Dr Wickham s'applique au Dr Degrais.

M. le DOCTEUR DHOTEL
44, rue Saint-Antoine, Paris.

M. le Dr Dhotel présentait :

1^o Une trousse chirurgicale à volume réduit (0 m. 11 × 0 m. 03 × 0 m. 02) et contenant cependant une collection très complète d'instruments permettant de faire toutes les petites opérations courantes : ciseaux, pinces, sonde cannelée, drain, stylet, bistouri, agrafes en nickel, fil de soie, etc.).

2^o Un fixe-tampon destiné surtout aux badigeonnages de la gorge. Cet appareil très ingénieux, en aluminium, permet de saisir solidement un tampon d'ouate et de le détacher automatiquement sans le toucher (fig. 1) ;

3^o Une trousse pour l'injection de tous genres de sérum artificiel, supprimant le long tube de caoutchouc et n'occupant qu'un volume très restreint;

4^o Une boîte d'ampoules directement injectables, d'une antisepsie idéale (fig. 2);

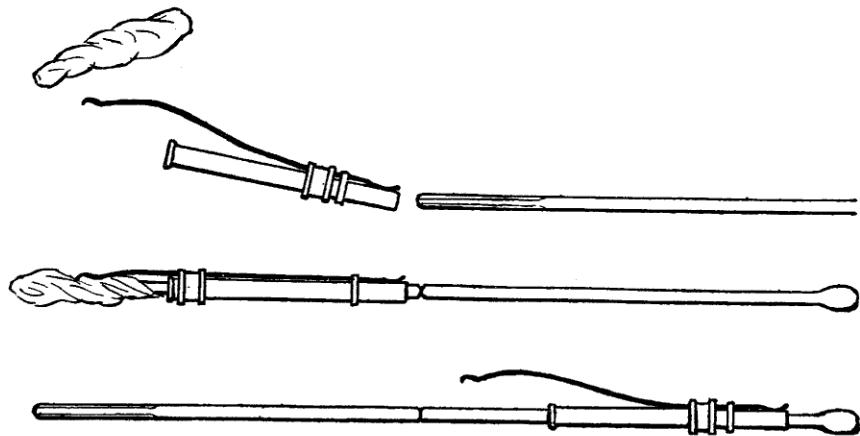


Fig. 1.

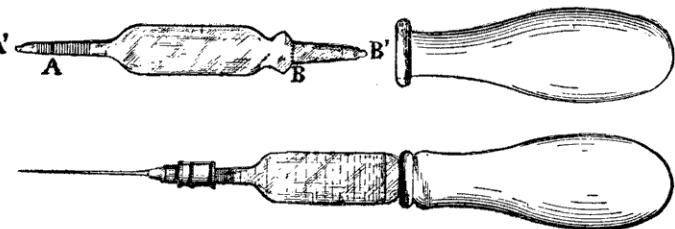


Fig. 2.

5^o Une trousse médicale, grande comme un porte-cigarettes et contenant tout ce qui est nécessaire au praticien au point de vue médical.

Ces dispositifs très pratiques, très ingénieux, ont valu à leur auteur pour sa première exposition une Médaille d'argent.

M. le DOCTEUR GIRES

4, rue de Rome, Paris.

Encore un spécialiste de l'art dentaire qui fait le plus grand honneur à cette branche de l'art médical. La collection de moussages et d'appareils qu'il expose sont des plus intéressants et prouve que les spécialistes français n'ont plus rien à envier aujourd'hui à leurs confrères américains.

M. le DOCTEUR JUDET
1, rue de Villersexel, Paris.

Les appareils à fracture exposés par le Dr Judet permettent de mettre en extension le bras ou l'avant-bras sans obliger le malade à rester au lit. La force extensive est fournie par la compression de ressorts à boudin ; les joints d'attache sur le membre ont lieu par l'intermédiaire de bandages adhésifs de leucoplaste. Ces appareils permettent de contrôler aux rayons X l'état de la fracture ; ils permettent également de faire de la mobilisation précoce des articulations sus et sous-jacentes à la fracture.

Davier pour la réduction forcée des pieds bots (orthopode).

Que l'on imagine un davier dont les deux branches préhensives supportent deux palettes rectangulaires. L'une de ces palettes est fixe ; l'autre est mobile et s'accommode automatiquement aux différentes formes du tarse. Chaque palette est doublée par une plaque de caoutchouc élastique épaisse de 1 centimètre. Le pied est saisi entre ces deux lames caoutchoutées : il s'y imprime sans dérapage et sans blessure possible.

Avec ce davier préhenseur, l'auteur attaque successivement tous les éléments constituant la difformité tout comme s'il faisait une réduction manuelle. Mais c'est une "puissante main d'acier, garnie de caoutchouc" qui permet de réduire, sans résection osseuse, des pieds bots de la première et de la seconde enfance.

M. le DOCTEUR LUCAS
30, rue Boissière, Paris.

Le Dr Lucas expose une série de canules intra-utérines en verre, à double courant, qui présentent un très sérieux intérêt au triple point de vue du faible prix de revient, de la stérilisation possible (cette canule au surplus étant personnelle), enfin de la possibilité de l'incurver et de suivre l'axe des déviations utérines.

Dans une autre classe, le Dr Lucas avait déposé un ouvrage très portatif et cependant très complet le *Vade-Mecum du Praticien*. Nous le mentionnons ici en raison du grand intérêt qu'il offre pour le corps médical.

M. le DOCTEUR MARTIGNY
 5, rue du Commandant-Rivière, Paris.

Le Dr Martigny est un des protagonistes du massage vibratoire et son excitateur chauffant pour massage vibratoire est une nouveauté qui paraît appelée à rénover un peu les vieilles pratiques encore en usage. Ses électrodes pour la douche statique et la douche d'air chaud employées simultanément sont des plus intéressantes, car cette simultanéité n'était guère possible avec les anciens appareils et le vœu des spécialistes se trouve ainsi réalisé pour le plus grand profit des malades.

M. le DOCTEUR P. MÉNARD
 36, avenue Marceau, Paris.

Le traitement d'un certain nombre d'affections par l'application locale d'air sec surchauffé est actuellement très en honneur et les appareils producteurs d'air chaud se multiplient. Mais il n'en est peut-être pas de plus pratique, de plus simple et de plus réduit, que celui présenté par le Dr Pierre Ménard. Exposé pour la première fois, le Jury ne lui a décerné qu'une Médaille d'argent, mais il n'est pas douteux que dans les Expositions futures son ingénieux appareil n'obtienne de plus hautes récompenses.

Médaille d'argent - B

La Maison A. CLAVERIE
 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

La Maison Claverie s'est spécialisée dans la fabrication du bandage. Son exposition est intéressante à plus d'un titre : elle présente surtout trois types d'appareils déjà primés aux précédentes expositions et constituant l'originalité de sa fabrication. C'est, tout d'abord, son *bandage pneumatique*,

imperméable et sans ressort, très léger, très facilement applicable et dont l'usage est déjà fort répandu. Puis sa *Jambe artificielle Natura*, d'un mécanisme vraiment parfait, et permettant aux amputés de se livrer à un certain nombre d'exercices qui leur étaient autrefois interdits. Enfin la *Ceinture-Maillet* du Dr Clarans, véritable gaine abdominale, soutenant sans comprimer, et joignant à ses qualités pratiques une certaine note d'élégance qui n'est pas à dédaigner.

Tous ces appareils sont entièrement fabriqués par la Maison Claverie, soit dans ses ateliers de Paris, soit dans son usine de Romilly-sur-Seine (Aube). Quand nous aurons ajouté que cette firme occupe 225 ouvriers et 75 employés, qu'elle a créé une société de secours mutuels et de retraites pour ses ouvriers, nous aurons donné une idée de son importance.

M. LE BASSIAN

31, avenue de la République, Paris.

Il s'agit d'un bassin muni d'un siège en rapport avec l'anatomie humaine (de là son nom composé des trois premières syllabes des mots Bassin-Siège-Anatomie). C'est un appareil très commode, très doux, facilement supporté par les malades. Il est formé d'une ou de deux pièces suivant les besoins et trouve une indication dans toutes les opérations portant sur le bassin, les immobilisations pour fractures, etc.

Médaille de bronze - A

M. le DOCTEUR MATZA

36, rue La Boétie, Paris.

L'exposition du Dr Matza est modeste : un spéculum à valves interchangeables ; des aiguilles à ponction lombaire ; un autoclave stérilisateur.

Mais ces objets constituent un perfectionnement appréciable dans l'arsenal thérapeutique et c'est par de telles améliorations successives que progresse constamment l'instrumentation chirurgicale.

M. le DOCTEUR Maurice ROLLIN
 4, rue Saint-Didier, Paris.

Le Dr M. Rollin a exposé à Turin un *Dilatateur utérin à 4 branches*, permettant d'obtenir une dilatation excentrique progressive, par un volant avec index gradué d'après la filière Hégar, et allant des n°s 6 à 16, en passant par des intermédiaires qui n'existent pas dans cette filière.

Les avantages de cet appareil, qui a été construit sur ses indications, par la Maison Gentile, 49, rue Saint-André-des-Arts, sont de pouvoir procéder extemporanément à une dilatation complète de la cavité utérine, de le faire avec un instrument *unique*, facilement stérilisable, d'un maniement simple et facile ; de pouvoir opérer sans violence ni efforts, en un temps variable, suivant l'état de l'utérus et la sensibilité individuelle des malades, mais toujours, si on le désire, sans anesthésie.

Médaille de bronze - B

M. MEYRIGNAC
 229, rue Saint-Honoré, Paris.

M. Meyrignac présente différents types de bandages herniaires dont le dispositif breveté consiste surtout dans la réunion du ressort à la ceinture élastique, dispositif supprimant le ressort lombaire. Ce perfectionnement est des plus intéressants et a déjà assuré au "Bandage Meyrignac" un des premiers rangs parmi les meilleurs. Si nous ajoutons que leur exécution est des plus soignées, que les autres objets exposés par cette Maison : ceintures élastiques, pessaires, bas pour varices, etc., sont également établis dans les meilleures conditions de souplesse et de légèreté ; nous ne pouvons que rendre hommage aux efforts faits par M. Meyrignac pour occuper une des premières places parmi les fabricants français.

Mention honorable - A

M. le DOCTEUR JOUSSET

12, rue de Bourgogne, Paris.

Notre confrère n'expose qu'un biberon, mais ce biberon paraît réaliser tous les perfectionnements désirables : asepsie, forme idéale, débit régulier, etc. Il est bon que les praticiens qui sont mieux placés que qui ce soit pour constater les ravages causés parmi les nourrissons par les mauvais biberons, s'occupent de cette question autrement que par des articles de revue. Ils doivent réaliser leurs conceptions : c'est ce qu'a fait le Dr Jousset.

Nomination du Jury : part faite à nos compatriotes.

Opérations du Jury. — État des récompenses.

Comparaison avec le palmarès étranger.

Le 5 septembre 1911, à Turin, au Palais des Fêtes de l'Exposition, sous la présidence de M. Nitti, ministre de l'Agriculture et du Commerce d'Italie, eut lieu l'installation solennelle du Jury international. M. le sénateur Frola dit éloquemment le succès de l'Exposition de Turin, qui dans un cadre merveilleux avait su réunir 24 000 exposants, occupant une superficie de plus de 28 hectares.

Le jour même devaient commencer les opérations du Jury.

Suivant les instructions reçues, les Jurés français se rendirent à trois heures de l'après-midi, 14, via dei Mille, et s'y rencontrèrent avec leurs collègues étrangers.

La composition du Jury international de la Classe 14 fut ainsi établie :

Allemagne..... Dr VON EHRENWALL.

Angleterre..... Dr EDWIN RAYNER.

République Argentine... Dr JORIO, de Turin.

Brésil et Uruguay..... Dr GLYCERIO DE PREITAS (absent).

France..... Dr CAZIN, Dr VINANT.

Suppléant Dr LEVAL.

Hongrie..... M. J. PFEIFFER (absent).

Italie..... Dr ITALO TONTA, Dr SCIPION VINAJ.

La présidence du Jury revenant à la France et la vice-présidence à l'Allemagne, M. le Dr Cazin est nommé Président et M. le Dr von Ehrenwall, Vice-Président.

Les membres du Jury se sont aussitôt rendus à l'Exposition et ont commencé l'examen de la Classe 14 dans l'ordre suivant :

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.
BRÉSIL.
FRANCE.
ALLEMAGNE.
ANGLETERRE.
HONGRIE.
ITALIE.
URUGUAY.

La visite des stands s'est opérée sans incidents dignes d'être notés et les relations entre les membres du Jury, pendant les trois jours qu'ont duré les délibérations, ont été empreintes de la plus grande cordialité. Les intérêts des exposants français ont été défendus avec énergie par les membres français du Jury, et les résultats définitifs furent les suivants :

	FRANCE	ALLEMAGNE	ANGLETERRE	ITALIE	HONGRIE	RÉPUBLIQUE ARGENTINE	BRÉSIL	URUGUAY
NOMBRE D'EXPOSANTS	51	16	8	28	1	1	4	1
HORS CONCOURS.....	6	0	1	0	0	0	0	0
GRANDS PRIX.....	15	8	5	1	0	0	0	0
DIPLOMES D'HONNEUR.....	4	4	0	5	0	0	0	0
MÉDAILLES D'OR	12	3	0	9	1	1	0	1
MÉDAILLES D'ARGENT.....	10	1	1	10	0	0	4	0
MÉDAILLES DE BRONZE	3	0	0	3	0	0	0	0
MENTION HONORABLE	1	0	0	0	0	0	0	0
RÉCOMPENSES AUX COLLABORATEURS	48	6	6	5	0	0	0	0

Il ressort de ce tableau que la participation française fut de beaucoup la plus importante, puisque sur les 110 exposants que comportait la Classe 14 51 étaient Français;

59 appartenaient aux autres nations.

Au point de vue de la répartition des récompenses, il semble bien que les exposants français n'ont pas été trop mal partagés, car, mettant à part les 6 exposants Hors Concours comme membres du Jury, les 45 exposants à

récompenser ont obtenu 15 Grands Prix, tandis que 58 exposants étrangers n'en obtenaient que 14.

La même proportion n'a pu être maintenue pour les autres récompenses, mais il ne faut pas perdre de vue que les exposants français étaient pour la plupart des docteurs en médecine ayant un modeste emplacement de 0 m. 50 de vitrine. Nos concurrents les plus directs, les Allemands, avaient peu d'exposants, mais l'un était une importante fabrique d'instruments de chirurgie et occupait 15 mètres de vitrine, l'autre une grosse maison de fournitures pour laboratoires, et remplissait de ses produits 3 ou 4 mètres de vitrine. Il était impossible de comparer ces industriels à nos exposants individuels ou groupés : on ne peut comparer que des expositions de même ordre.

Les Maisons Lentz, de Berlin, Ém. Kohm, de Carlsruhe, Jetter et Scheerer, de Tutlingen, la Société des Cristalleries rhénanes, de Cologne, n'avaient pas de similaires parmi les exposants français.

Nous en dirons autant de l'Exposition anglaise où les Maisons Baird et Tatlock, de Londres (fournitures de laboratoires), Burroughs et Welcome, de Londres, Hilger Adam, de Londres (appareils de spectrophotométrie) qui, très importantes, auraient dû être placées dans une autre classe.

Les autres expositions étrangères rentraient davantage dans le cadre de la Classe 14.

Nous n'hésitons pas à déclarer que partout où ces comparaisons étaient possibles, l'avantage appartenait nettement à l'exposition française. Nulle part, les appareils orthopédiques, les bandages, les sondes ou appareils en gomme et en caoutchouc, les appareils de chirurgie ne sont supérieurs à ceux exposés par nos compatriotes. Dans ces dernières années, surtout, notre fabrication a fait de rapides progrès et, même au point de vue des prix, lutte avantageusement avec la fabrication étrangère.

Mais ce qu'il faudrait surtout modifier ce sont nos mœurs commerciales. Nous croyons que la supériorité de notre industrie nous attirera les commandes : les industries anglaise et allemande, cette dernière surtout, vont solliciter l'acheteur chez lui. Et nous en avons eu un nouvel et frappant exemple en examinant de près les appareils italiens qui, souvent, sous une étiquette italienne, cachaient un appareil allemand.

Nous terminerons ce rapide exposé en attirant l'attention sur la quantité des récompenses accordées aux collaborateurs de nos industriels. Ces collaborateurs, employés et ouvriers, sont de plus en plus associés et intéressés à la bonne marche de la maison qui les emploie et, à défaut d'autres récompenses, ces marques publiques d'encouragement accordées à l'ancienneté et à la qualité des services rendus, est appréciée. 48 collaborateurs français ont été ainsi récompensés, tandis que les étrangers n'en avaient que 17. Le Jury de Groupe confirma l'attribution des récompenses décidée par le Jury de Classe.

Clôture de l'Exposition. — Retour des marchandises.
Liquidation de la Classe.

La clôture de l'Exposition de Turin eut lieu le 17 octobre 1911, après une période terminale particulièrement brillante où une moyenne de plus de 60 000 entrées journalières était enregistrée.

Les objets et instruments exposés furent retournés aux exposants par les soins de l'entrepreneur général, M. Kaleski, et, à part quelques rares exceptions, ils sont rentrés aux mains de leurs propriétaires en bon état.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la liquidation de la Classe n'est pas encore terminée, mais, d'après les renseignements qui nous sont parvenus, nous estimons que, tous frais payés, chaque exposant aura droit à une remise du quart environ des sommes par lui dépensées.

Conclusions économiques, générales et particulières à tirer
de l'Exposition de Turin.

Observations et Conseils qui ont pu se dégager,
à ce point de vue, de cette confrontation
entre industriels de différents pays.

Cette partie de notre travail sera forcément très courte car elle résulte de ce que nous avons dit précédemment. Nous pouvons la résumer en quelques propositions :

1^o L'exposition française de la Classe 14 à Turin a soutenu hautement la comparaison avec les expositions étrangères de la même Classe. Supérieure à la plupart d'entre elles, elle ne fut inférieure à certaines que par l'exiguité de ses vitrines.

2^o Nous ne croyons pas qu'au point de vue "affaires" nos industriels aient tiré grand profit de cette Exposition, car le marché italien est surtout entre les mains de l'Allemagne, mais ils ont prouvé que leur fabrication tenait toujours le premier rang et que l'on pouvait s'adresser à elle quand on voulait être certain d'une exécution parfaite.

3^o Nous l'avons déjà dit : les sciences médico-chirurgicales auraient dû être plus largement groupées. Il aurait fallu leur assurer un emplacement suffisamment vaste pour que tout ce qui a trait à la thérapeutique (sauf la pharmacie) pût être non seulement réuni dans un harmonieux ensemble, mais encore que certains appareils de physique médicale, d'électricité, de stérilisation, puissent fonctionner devant le public.

Quel est, en effet, le but de l'Exposition ? N'est-ce pas la possibilité pour les exposants de mettre en valeur les appareils exposés et de provoquer un courant d'affaires qui indemnise inventeurs et industriels des dépenses parfois considérables qu'ils font pour propager à l'étranger le bon renom de la fabrication française ?

Il faut qu'à l'avenir les Comités d'organisation tiennent le plus grand compte de ces observations, si l'on veut que la France soit plus largement représentée dans les Expositions internationales.

Il faut que, dès le début des pourparlers avec les exposants possibles, il soit bien spécifié que pour la Classe de Médecine, Chirurgie, Hygiène, les récompenses seront les mêmes que pour les autres Classes et qu'elles seront individuelles.

C'est à ces conditions que les expositions de l'Art médical à l'étranger pourront procurer à nos industriels et à nos commerçants la juste récompense de leurs efforts.

LES RÉCOMPENSES

(Journal officiel du 29 novembre 1911.)

CLASSE 14

*Appareils et Machines pour les recherches de physiologie, anthropologie, etc.
Instruments de médecine, de chirurgie, etc.*

MEMBRES FRANÇAIS DU JURY DE LA CLASSE

Jurés titulaires..... M. CAZIN (Maurice), docteur à Paris.
M. VINANT (Émile), docteur à Paris.
Juré suppléant..... M. LEVAL (Louis), docteur à Paris.

EXPOSANTS QUI, PAR APPLICATION DE L'ARTICLE 60 DU RÈGLEMENT DU JURY,
SONT MIS HORS CONCOURS, EN LEUR QUALITÉ DE JURÉS.

CAZIN (Dr Maurice), à Paris.
DRAPIER et fils (BRETON et Van STEENBRUGGHE), à Paris.
HARTENBERG (Dr Paul), à Paris.
LEVAL (Dr Louis), à Paris.
MOUGIN (Dr), à Paris.
VINANT (Dr Émile), à Paris.

DIPLOMES DE GRAND PRIX

BARBARIN (Dr Paul), à Paris.
CALOT (Dr), à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).
CATHELIN (Dr), à Paris.
DELAIR (Léon), à Paris.
DURANTON, à Paris.
GAILLARD (Léon), à Paris.
LUEUR (Maison), à Paris.
LUYS (Dr Georges), à Paris.
MENCIÈRE (Dr), à Reims (Marne).
PANNETIER (A.), à Commentry (Allier).
PLISSON (Alfred), à Paris.
ROBERT et CARRIÈRE, à Paris.
ROUSSEL (George), à Paris.
WICKHAM (G. et H.), à Paris.
ZUND-BURGUET, à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

AMBLARD (Dr), à Paris.
 MENDEL (Dr), à Paris.
 PITSCHE (Albert-Georges), à Paris.
 TERRIEN (Dr Félix), à Paris.

DIPLOMES DE MÉDAILLE D'OR

BARRÈRE (André-Maurice), à Paris.
 BOBIER (Dr Paul), à Paris.
 BORSCH (Dr Louis), à Paris.
 DOMINICI (Dr Henri), à Paris.
 DUPUY DE FRENELLE (Dr) et LE SÈVE (Dr Denis), à Paris.
 GENDRON (Dr Fernand), à Bordeaux (Gironde).
 KŒNIG (Dr), à Paris.
 LAVENANT (Dr), à Paris.
 MEINARD VAN OS, à Paris.
 PÉRAIRE (Dr Maurice), à Paris.
 TEMPLIER (Vincent), à Paris.
 WICKHAM (Dr Louis), à Paris.

DIPLOMES DE MÉDAILLE D'ARGENT

BARCAT (Dr Jean-Jules), à Paris.
 CLAVERIE (Établissements), à Paris.
 DEGRAIS (Dr), à Paris.
 DHOTEL (Dr Jules), à Paris.
 GIRES (Dr), à Paris.
 JUDET (Dr Henri), à Paris.
 LE BASSIAN, à Paris.
 LUCAS (Dr André), à Paris.
 MARTIGNY (Dr), à Paris.
 MÉNARD (Dr Pierre), à Paris.

DIPLOMES DE MÉDAILLE DE BRONZE

MATZA (Dr), à Paris.
 MEYRIGNAC, à Paris.
 ROLLIN (Dr Maurice), à Paris.

DIPLOME DE MENTION HONORABLE

JOUSSET (Dr), à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	5
Genèse de l'Exposition	7
Fonctionnement du Comité d'admission	9
Description. — Études technique et statistique de la Classe 14.	14
Hors concours comme membres du Jury.	15
Nomination du Jury. — Opérations du Jury. — Etat des récompenses. — Comparaison avec le palmarès étranger	48
Clôture de l'Exposition. — Retour des marchandises — Liquidation de la Classe	51
Les récompenses	53

DEVAMBEZ, GR. PARIS
